



## COMMISSION EMPLOI SENIORS

### Rapport d'activité année 2024

La commission s'est réunie 7 fois en 2024

En janvier 2024 nous avons mis à jour les textes pour le site, et avons aussi participé à la préparation du colloque qui s'est tenu en février 2024, bien que nous ayons pris un prestataire.

Le 8 février s'est tenu à la maison de la Chimie, le colloque sur l'emploi des seniors,. Un document a été réalisé avec comme intitulé « L'emploi des seniors, un enjeu économique et social Un mal français. »

500 invitations ont été lancées – députés, sénateurs, journalistes, personnalités structures.....

195 personnes s'étaient inscrites, mais seulement 96 étaient présentes (soit à peine 50%)

Parmi les présents :

- 9 journalistes : Hebdo de la CFDT, Alternatives Économiques, Le Monde, Notre temps, L'Opinion, Liaisons sociales, New Tank, le Quotidien de la formation, Correspondance économique
- 2 Députés : Jocelyn Dessigny du groupe Rassemblement National  
Paul Christophe du groupe Horizons
- plus les deux intervenant : Marc Ferracci (notre parrain), et Astrid Panosyan- Bouvet du groupe Renaissance
- 1 Attaché parlementaire
- 2 chargés de Mission : DGT et Ministère du Travail
- 1 chargé de mission : Malakoff Humanis
- 1 syndicat CFDT plus l'intervenant
- 1 de l'APEC
- 1 Mutualia
- 1 SNC
- 21 Membres de la CFR

Les débats ont été de bon niveau

Les retours ont été très bon sur les réseaux sociaux : Linkelin  
l'animation était bonne

Le colloque nous a justifié d'intervenir dans le débat

Quelques bémols :

- le nombre de présents.
- Pas de reprise dans la presse à notre connaissance (sauf un article dans le journal de la CFDT ( qui était intervenante)
- les négociations entre les partenaires sociaux qui se tenaient à ce moment, en ont rendu quelques unes des interventions peu-être « frileuses ».
- l'absence du MEDEF et de la CPME

La discussion a mis en évidence :

- la nécessité de former et de sensibiliser les jeunes managers
- la responsabilité des entreprises est de garantir l'employabilité de ses salariés
- la capacité des seniors à trouver un emploi, et donc leur donner des moyens
- le CFP (contribution à la formation professionnelle) à été une ouverture importante, mais aujourd'hui des problèmes financiers se posent, et la contribution qui est demandé aux participants va freiner la formation.
- Le CDI proposé par le MEDEF n'est pas intéressant
- Les relations au travail d'une façon générale, ne se passent pas bien

La commission s'est posé la question : quel type d'emploi veut on et pour quelles société ?  
Le plein emploi ne pourra se faire qu'avec les seniors en emploi

La commission a proposé d'identifier 2 sujets à défendre

- 1) L'Index senior
- 2) L'accompagnement qui se décline sous plusieurs aspects
  1. Le RDV à 45 ans pour afin de faire le point sur le développement futur de la carrière professionnelle
  2. la formation tout au long de la carrière professionnelle
  3. la formation pour ceux qui accompagnent la recherche d'emploi des seniors chômeurs

La commission a aussi proposé d'envoyer une lettre de remerciements aux participants, en leur indiquant nos propositions, ainsi qu'une lettre au MEDEF et à la CPME pour en plus regretter leur absence. Un peu plus d'une dizaine nous ont remercié.

Les négociations qui se sont déroulées en début d'année devaient porter sur « Un pacte de vie au travail »

Après plusieurs mois de négociations, les partenaire sociaux n'ont pu se mettre d'accord, et c'est donc le gouvernement qui a repris la main sur cette question de l'emploi et notamment l'emploi des seniors, ainsi que la redéfinition des règles de l'assurance chômage.

Les syndicats ont apporté leurs solutions :

- le CETU (Compte Epargne Temps Universel) porté par la CFDT
- La formation tout au long de la vie professionnelle
- l'aménagement des fins de carrière
- La pénibilité et l'usure au travail

entre autre ...

La proposition du MEDEF soutenu par la CPME :

Le CDI senior renommé « Contrat de Valorisation de l'Expérience »

La commission a examiné plusieurs pistes pour poursuivre son action – cabinet des ministères, La ministre, etc - en utilisant linkelin, en sachant qu'il fallait faire pression à la fois sur le gouvernement et les entreprises.

La commission a proposé de recontacter les deux députés ayant participé au colloque – Marc Ferracci et Astrid Panossian en leur leur demandant une rencontre, pour savoir comment ils envisageaient la poursuite de leur action, et réaffirmer notre attachement aux sujets nécessaires selon nous à l'amélioration de l'emploi des seniors.

Un courrier a donc été envoyé , ainsi qu'une lettre au 1er ministre de l'époque ..... sans réponse

Puis est intervenu la dissolution de l'assemblée nationale avec ce qui s'en est suivi

En septembre une fois le nouveau gouvernement formé, le bureau a décidé d'envoyer un courrier notamment à la ministre du travail Madame Panosyan-Bouvet lui demandant à nouveau un rendez vous, accompagnée d'un texte d'une page faisant état des solutions proposées par la CFR (joint au rapport) . Une lettre a aussi été envoyée au premier ministre (Barnier), au ministre des solidarités et aux présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

En octobre des négociations entre partenaires sociaux ont eu lieu  
Pour les seniors trois mesures ont été adoptées :

1. élargissement du recours à la retraite progressive. Il sera possible d'y prétendre dès 60 ans permettant aux salariés de travailler à temps partiel, tout en continuant à cotiser pour sa retraite. Si l'employeur refuse il devra motiver son refus par écrit, et le salarié aura la possibilité de saisir le Comité Social et Économique ( CSE).

2, L'emploi des seniors devra faire l'objet d'une négociation obligatoire dans les branches et les entreprises . Et le rendez vous de carrière de 45 ans sera renforcé. ?.

3, Création d'un CDI de valorisation de l'expérience (requête du patronat) Il concernera les demandeurs d'emploi de 60 ans et plus. S'ils sont recrutés par un employeur, celui-ci pourra mettre fin au contrat au moment où le salarié atteint l'âge de la retraite à taux plein.

Bien que la Ministre du Travail et de l'emploi se félicite de la réussite des négociations, nous ne pouvons qu'être déçu par cette négociation, qui est loin de nos propositions et de nos solutions.

L'arrêté concernant l'accord trouvé lors des négociations des partenaires sociaux, a été signé et est entré en vigueur le 1er Avril 2025.

Une nouvelle lettre a été envoyée à la ministre du travail, lui rappelant nos précédents courriers, et notre déception sur cet accord, ainsi que nos objectifs prioritaires : l'index senior, et l'accompagnement spécifique des seniors chômeurs, et ceux en fin de carrière, Et lui demander à nouveau un RDV

Après discussion la commission a proposé au bureau :

- 1) de réécrire à la Ministre du Travail et de l'Emploi -Astrid Panosyan- Bouvet - en s'étonnant de son silence après sa participation à notre colloque du 8 Février, lui rappeler nos propositions et lui demander un rendez vous.
- 2) Envoyer aussi une lettre au Ministre de l'industrie Monsieur Ferracci
- 3) Se servir le LinkidIn pour faire mieux connaître nos positions sur l'emploi des seniors
- 4) Se servir de la New Letter qui n'a pas été alimentée depuis plusieurs mois , qui figure dans la rubrique « Actualité » du site de la CFR.

Le 13 Décembre nouveau premier ministre

Le bureau de la CFR qui s'est réuni le 16 Décembre a donné mandat au Président de la CFR Pierre Erbs d'envoyer une lettre dès la nomination du nouveau premier ministre pour lui faire connaître nos positions sur la situation des retraités et nos solutions pour y remédier, ainsi qu'à la ministre du travail – (Le gouvernement a été nommé le 13 Décembre et Madame Panosyan- Bouvet a été reconduite dans ses fonctions de ministre du travail)

Dans la mesure où ne participons pas aux négociations nous avons des moyens restreints de se faire entendre (même si début janvier nous avons écrit à tous les partenaires sociaux)

Nous avons rencontré l'association « Seniors Force Plus » pour une demande de partenariat afin de faire de l'emploi des seniors une grande cause nationale ... à suivre.

En 2024 on a beaucoup réfléchi et beaucoup écrit.....  
yvonne jourd'hui